

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 septembre 2017

Excusée : LEGROUX Véronique.

Absent : FLEURY Jacky.

LEGROUX Véronique a donné pouvoir à LELOUP Hélène

12/14 présents

13 votants en raison du pouvoir

Nous commençons ce conseil en mettant à l'honneur Christophe RIAUDEL. En effet, il effectue là son dernier conseil municipal car il démissionne pour des raisons personnelles (Déménagement hors de notre village etc.). Christophe aura œuvré durant 9 années en tant qu'adjoint. Sa disponibilité était appréciée, ses missions et délégations (gestionnaire des ressources humaines) pas toujours simples ont permis l'évolution des dossiers. Merci à lui pour son engagement quotidien pour notre commune et bonne continuation dans sa nouvelle vie.

URBANISME

Une maison, est en vente au 2 rue Aventurine. Le prix, la surface, les vendeurs et acquéreurs sont explicités aux membres du conseil.

Nous proposons de ne pas préempter sur ce bien.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

ÉGLISE

Nous devons délibérer concernant les indemnités de gardiennage de notre église communale. Ce gardiennage est effectué par notre préposée à l'église, Madame LENFANT.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

SALLE COMMUNALE 1

Nous lisons le courrier de « démission » de Rémi COUSIN pour des raisons de droits à la retraite. Rémi cessera ses fonctions de préposé à la salle communale à compter du 31 décembre prochain. Nous lui cherchons un successeur. À vos idées.

Les propositions alternatives seraient de faire les états des lieux avec l'appui de nos employés communaux en précisant les jours et horaires de la prise en compte de la salle et de sa mise à disposition post fête. Aussi, nous choisissons majoritairement de conserver la location de la vaisselle. Les réservations seront exclusivement à effectuer auprès du secrétariat de notre mairie.

SALLE COMMUNALE 2

Dans le cadre d'une réservation en l'honneur d'un de nos employés qui fêtait son départ à la retraite, nous lui octroyons ladite location à titre gracieux. Cela s'est déjà fait antérieurement avec d'anciens employés. Nous proposons de rembourser l'acompte qui avait été perçu préalablement, soit 100 €.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

**Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00**

ASSOCIATIONS

Nous devons délibérer les montants des subventions aux associations :

- TAMALOUS : 300 €
- CAUE (Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) : 68.60 €
- AMI 53 (Association Mayennaise et d'Insertion) : 150 €
- Famille rurale d'ARON : 150 €
- Tennis de Table : 350 €
- US La Bazoge/Belgeard : 1000 €

Le conseil du 10 octobre nous fera délibérer sur deux autres subventions (CASL et les P'tits Bazogéens).

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

**Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00**

CLECT

Le rapport de la CLECT (Commission Locale et d'Évaluation des Charges Transférées) de MAYENNE COMMUNAUTÉ a été envoyée pour lecture.

N'ayant pas de demande de prise de parole ni de demande de complément(s) d'information(s), nous proposons de voter favorablement ce rapport.

Ce rapport fait un bilan des transferts de compétences des communes via MAYENNE COMMUNAUTÉ.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

**Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00**

COMPTABILITÉ

La trésorerie du Pays de MAYENNE nous demande d'acter les admissions dites « non-valeur ». La somme des dettes de tiers s'élève à 2508.06 €.

Nous délibérons (dont 1 vote par pouvoir) :

Pour : 11
Contre : 01
Abstention : 01

QUESTIONS DIVERSES

VOIE VERTE

La procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un Marché en Procédure Adaptée via le portail de l'AMF est lancée. Le délai de réception des offres est fixé au 9 octobre pour notre commune et au 10 octobre pour la commune d'ARON.

Les travaux d'élagage, d'abattage et la préparation du terrain avant travaux ont été effectués par l'entreprise JFG de La Bazoge-Montpinçon.

RÉROCESSION CLOS OPALINE

N'ayant pas de courrier demandant la rétrocession du Clos OPALINE, malgré la demande d'échange par le biais d'une étude notariale, nous ne pouvons acter ladite rétrocession. Toutefois, nous accepterons lorsque nous serons en possession de toutes les pièces administratives nécessaires.

ÉGLISE

Les travaux de rénovation de la toiture sont terminés. Nous attendons les élections sénatoriales pour effectuer une inauguration avec les parlementaires ayant contribué à cette réfection grâce à un apport financier de 7000 €.

Les sénateurs sont, depuis, élus : Élisabeth DOINEAU et Guillaume CHEVROLLIER (sera invité en sus, respectueusement, François ZOCCHETTO qui ne s'est pas représenté mais qui a voté notre subvention).

VESTIAIRES

Une réunion est programmée le 19 septembre 2017 à 20h00 avec l'architecte. Le but de cette réunion sera de recueillir nos besoins afin qu'il prépare le dossier avec une esquisse.

La réunion s'est bien déroulée. Nous nous reverrons après le 12 octobre (date à laquelle les subventions proposées par la Fédération Française de Football seront en ligne)

BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin édition 2018 est en préparation.

Prochain conseil le mardi 10 Octobre 2017